



Doc. 14448

07 décembre 2017

L'éducation aux médias dans le nouvel environnement médiatique

Proposition de résolution

déposée par Mme Nino GOGUADZE et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'environnement médiatique dans lequel se retrouve aujourd'hui la société évolue rapidement. Cette évolution apporte au public des avantages incontestables: abondance de sources alternatives aux médias grand public; instantanéité et circulation globale de l'information; accès sans précédent à des connaissances culturelles, historiques, politiques, techniques.

Dans le même temps, l'évolution rapide de l'environnement médiatique engendre de nouveaux risques et des dérives, comme les fausses nouvelles ou le discours de haine. Ces phénomènes affectent aussi les médias d'information, qui parfois sacrifient leur qualité et intégrité sous la pression de la concurrence accrue.

Le public semble perdre confiance dans les médias traditionnels (journaux, revues, radio, chaînes de télévision généralistes et spécialisées) et se tourner vers des médias sociaux, des blogs et des sites souvent douteux diffusant des informations peu fiables.

Face à ces défis, l'Assemblée parlementaire devrait encourager les Etats membres à agir dans deux directions principales, en soutenant des programmes de formation bien ciblés:

- d'une part, il faut intensifier la formation des journalistes: au-delà de la technique et du savoir-faire, la responsabilité et l'éthique professionnelle devraient constituer une priorité pour les journalistes dans leur travail;
- d'autre part, il est nécessaire de trouver les moyens appropriés pour sensibiliser les membres de la société, et les jeunes en particulier, concernant les défis et les risques apportés par le nouvel environnement médiatique, afin de développer leurs capacités de distinguer l'information de l'opinion, les faits objectifs de la propagande ou des fausses nouvelles; pour les rendre conscients d'éventuelles manipulations, désinformations, discours de haine; et pour les immuniser contre l'endoctrinement et la radicalisation.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

GOGUADZE Nino, Géorgie, CE
ARIEV Volodymyr, Ukraine, PPE/DC
BİLGEHAN Gülsün, Turquie, SOC
CEPEDA José, Espagne, SOC
CORSINI Paolo, Italie, SOC
FOULKES George, Royaume-Uni, SOC
GAMBARO Adele, Italie, GDL
GIRO Francesco Maria, Italie, PPE/DC
GRYFFROY Andries, Belgique, NI
HOPKINS Maura, Irlande, PPE/DC
HUSEYNOV Rafael, Azerbaïdjan, ADLE
LEITE RAMOS Luís, Portugal, PPE/DC
POMASKA Agnieszka, Pologne, PPE/DC
REISS Frédéric, France, PPE/DC
SANTA ANA María Concepción, de, Espagne, PPE/DC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SORRE Bertrand, France, NI
TAMAŠUNIENĖ Rita, Lituanie, CE
TOPCU Zühal, Turquie, CE
XUCLÀ Jordi, Espagne, ADLE

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE: Groupe des conservateurs européens
GDL: Groupe des démocrates libres
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
NI: non inscrit dans un groupe